



à Rennes, le 15 septembre 2009

Compte-rendu réunion du 15 septembre 2009

Présents : Maryse ABELA (Laillé), Yvette COCAULT (Saint Méen le Grand), Guylaine BEUNET et Benoît BRAGEUL (Bain de Bretagne), Christophe GROUAZEL (Fougères), Franck BONIN (Saint Jacques), Franck ABELARD et Thierry GELEBART (Saint Armel), Emmanuel ROSE (Betton), Bernard ROUILLE (Saint Marcel), Patrick BEZIER et Jean René SOLLIEC et Nicolas GUILLERMIN (REC), Laurent COUVERT (TA)

Excusés :

Clubs absents : Médréac

APPROBATION PV REUNION DU 26 MAI 2009

Le nouveau règlement départemental fait l'objet de la discussion suivante : le règlement départemental est plus strict que le règlement national quant au casque des seniors hommes car le casque sans grille est interdit en Ile-et-Vilaine. En effet, notre championnat a ses particularités dont la mixité. Il est décidé que cette restriction est bel et bien maintenue au niveau départemental et que les arbitres pourront exclure un senior ne respectant pas cette règle acceptée dorénavant par les clubs engagés. Si le joueur exclu n'est pas satisfait, il pourra porter réclamation auprès de la commission départementale hockey mais il lui sera répondu que l'arbitre a respecté le règlement départemental.

Après cette discussion, le PV de la réunion du 26 mai 2009 et le nouveau règlement départemental sont adoptés.

EQUIPES ENGAGEES EN CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

CLUB	AVENIRS	SENIORS
Fougères	0	1
REC	1	1
Saint Jacques	0	2
Saint Marcel	1	0
Saint Armel	0	1
Bain de Bretagne	1	0
Laillé	1	0
Saint Méen le Grand	1	0
Tour d'Auvergne	1	0
Médréac	0	1
Betton	2	1
Total	8	7
Nombre de matchs	56	42

Particularités :

- Bain de Bretagne : cette équipe bénéficie d'un renfort ~~tournant~~ de joueurs de Saint Armel. ~~Ces joueurs devront respecter le temps de repos et donc ne jouer que dans une équipe par journée de championnat.~~

- Saint Marcel : s'agissant d'un club du Morbihan, cette équipe ne sera pas intégrée dans le classement officiel.

Clubs engagés en championnat régional et concernés par le championnat Avenir : :

- Saint Armel (et Bain de Bretagne par extension) : minimes
- T-A : benjamins
- St Méen le Grand : championnat filles Hermines

CALENDRIER CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

Les clubs disposant de salle ont proposé des dates (à confirmer rapidement en fonction de la disponibilité de ces salles). A noter qu'à Rennes, les championnats nationaux et régionaux peuvent prendre le pas sur le championnat départemental. Le calendrier prend également en compte les équipes engagées en championnat régional (voire en France si qualification).

Mois	Date et lieu AVENIRS	Date et lieu SENIORS
Octobre	18 octobre à St Méen (sans St Armel, ni Bain de Bretagne)	11 octobre à Saint Armel
Novembre	7 ou 8 novembre à Betton Saint Armel ? (sans la TA) 14 novembre à Betton 15 novembre à Saint Armel (à la place du 14 Betton)	8 novembre à Fougères 22 novembre à Betton
Décembre	6 décembre à Saint Armel (sans St Méen, ni la T-A)	13 décembre à Rennes (REC)
Janvier	24 janvier à Rennes (REC) (sans St Armel, ni Bain de Bretagne)	24 janvier à Fougères
Février	7 février à Saint Marcel (sans St Armel, ni Bain de Bretagne)	7 février à Médréac
Mars	14 mars à St Méen	14 mars à St Jacques
Avril	4 avril à Rennes (T-A) (sans St Méen)	24 et 25 avril à St Jacques (coupe)

A confirmer vite par chaque club après vérification de la disponibilité de la salle et de la compatibilité avec les autres championnats. (en bleu : les dates confirmées, en rouge : les modifications)

RESPONSABLES A DESIGNER

Championnat SENIORS : Franck BONIN (St Jacques de la Lande)

Championnat AVENIRS : pas de responsable volontaire (CE QUI EST UN PROBLEME : AVIS AUX VOLONTAIRES RELANCE)

Site internet : Philippe BERNIER (Saint Méen le Grand)

CHAMPIONNAT 2008-2009 A SOLDER

Championnat Avenirs : le classement définitif n'a pas été arrêté. Il est demandé à Frédéric LOUE (REC) de finir le classement, ainsi que le point sur l'arbitrage pour reversement aux clubs ayant arbitré en jeunesse.

COMMUNICATION

Il est convenu que les échanges par messagerie mail ne se feront qu'entre dirigeants et responsables d'équipes. Donc les parents et les joueurs ne seront pas en copie des mails. Charge à chaque club de relayer les informations concernant ses adhérents.

En maintenant une liberté d'expression, les mails entre dirigeants portent sur le calendrier, les journées de match, les forfaits annoncés ... mais pas pour régler des affaires internes au sein d'un club.

FORMATION ARBITRAGE 27 ET 28 SEPTEMBRE 2008

Cinq clubs du département ont fait l'effort d'envoyer des stagiaires : Betton, Laillé, REC, Saint Armel et TA (qui a accueilli dans ses locaux la formation). L'absence de résultats officiels est inadmissible. De plus cela a généré des problèmes au sein des clubs. Les clubs ou les joueurs ont payé leur part financière : un retour est donc exigé, sinon on peut se demander comment qualifier cet état de fait : mépris ? racket ?

Le formateur a récemment contacté certains stagiaires – pas tous - par téléphone pour leur annoncer qu'ils avaient réussi la formation.

La commission hockey émet une protestation qui va être relayée aux instances nationales, régionales et départementale.

Une seule solution : la Fédération doit régler ce problème et veiller à ce que cela ne se reproduise pas.

MINI POUSSINS ET POUSSINS

Seulement Betton serait en mesure d'engager une équipe poussins. En l'absence de championnat départemental, il est confirmé que des mini tournois seront organisés en cours d'année (environ 4 dates), parallèlement à l'organisation des kid's roller, à des dates différentes.

Kid's roller (5 à 12 ans) : Betton, Saint Jacques de la Lande, Saint Armel et Saint Méloir des Ondes accueilleront les kid's roller départementaux ouverts aux non licenciés et aux licenciés (les seuls licenciés pourront participer à la finale régionale).

Mini tournois hockey (mini poussins et poussins) : Bain de Bretagne et Laillé sont sollicités. Première date : 21 novembre 2009 à Bain de Bretagne. Les modalités seront à préciser sur la base de mini tournois 3 contre 3, avec palets mous et mini buts sans gardien.

NB : les PV de réunion sont désormais transmis au Comité Départemental pour validation officielle, notamment étant donné que la commission hockey n'a pas autorité pour des décisions qui engageraient financièrement le CDRS35.

BONNE ANNEE DE HOCKEY A NOUS TOUS

Le secrétaire de la commission RILH35
Laurent COUVERT